

Paris le 19 novembre 2020

M. le Président,

Nous ne pouvons commencer ce Comité Technique Local sans parler de la crise sanitaire et du deuxième confinement que nous sommes en train de vivre.

La gestion de la crise sanitaire est une catastrophe. Alors même que la première vague a mis en évidence les failles d'un système de santé épuisé par les politiques d'austérité, qu'a fait le gouvernement entre juin et aujourd'hui pour faire face à cette deuxième vague ? Pas grand-chose à part restreindre nos libertés individuelles au nom de la lutte contre la pandémie ! Depuis des mois, les pouvoirs publics n'ont rien fait pour éviter ce rebond de l'épidémie. Sans aucune organisation, la politique de dépistage s'est effondrée et n'a en rien brisé les chaînes de contagion. Les hôpitaux n'ont eu les moyens ni de recruter ni de former pour faire face à l'épidémie. Il n'y a eu aucun plan d'ouverture de lits, comme le demandent pourtant les hospitalier.es et leurs organisations syndicales depuis des mois. Au lieu de ça, le gouvernement a fait le choix de sauver coûte que coûte les profits des plus grandes entreprises.

Alors pour nous protéger, le gouvernement met en place un pseudo confinement où nous sommes toutes et tous sommés d'aller au travail, de prendre les transports en commun qui sur la région parisienne restent bondés. Pour nous faire croire, qu'ils gèrent un minimum, les pouvoirs publics mettent en avant le télétravail qui ne serait plus « une option ». Oubliant ainsi tous les métiers non télétravaillables, la réticence de bon nombre de « patrons » et le manque de matériel criant pour permettre cette révolution 2.0. C'est le cas à la DGFIP et en particulier dans notre direction. L'expérience de la première vague aurait dû permettre d'anticiper les besoins, de corriger les manques ou les dysfonctionnements constatés dans les différents services, d'élaborer des règles claires, précises connues de toutes et tous permettant d'assurer une protection maximale du plus grand nombre...Manifestement il n'en est rien ! Depuis trois semaines, la DRFIP 75 semble totalement dépassée : le 2 novembre vous nous avez assuré que toutes et tous les agent.es vulnérables étaient équipé.es pour télétravailler... ce n'est toujours pas le cas ! Vous nous avez également informé.es que le télétravail devait être exercé minimum 3 jours par semaine ...ce n'est toujours pas le cas alors que dans le dernier message du Directeur général , le télétravail doit, sur la base du volontariat, être pratiqué 5 jours sur 5. Et pendant ce temps, les cas de covid avérés et les cas de contact se multiplient à la DRFIP 75. Même si le gouvernement communique ces derniers jours sur une décrue de cette deuxième vague leur permettant ainsi d'espérer « sauver » le Black Friday et Noël, il y a eu encore ce mardi 437 décès et plus de 33 000 personnes sont hospitalisées...Nous sommes donc loin d'en avoir terminé avec cette crise et plus que jamais , la protection

de toutes et tous les agent.es doit être votre priorité.

Puisque nous n'aurons pas cette semaine d'audio spéciale COVID , nous vous demandons de nous informer lors de ce CTL précisément :

- du nombre de cas covid et cas contact aujourd'hui à la DRFIP 75
- du nombre d'agent.es en ASA
- du nombre de collègues vulnérables en attente de matériel pour télétravailler
- du nombre de télétravailleuses et télétravailleurs (sans compter les nomades)
- du nombre de télétravailleuses et télétravailleurs par grades (sans compter les nomades) :
- du nombre d'agent.es télétravaillant 1 jour, du nombre d'agent.es télétravaillant 2 jours, du nombre d'agent.es télétravaillant 3 jours ; du nombre d'agent.es télétravaillant 4 jours, du nombre d'agent.es télétravaillant 5 jours.

Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que l'une des principales conséquences de la crise sanitaire est une surcharge de travail pour tous nos services. Augmentation des déclarations de successions, augmentation des assurances-vie à débloquer, gestion des FDS, remboursement des contentieux, de la TVA, explosion des dépôts de plan de règlement, contentieux TH et TF....

Les agent.es des Finances Publiques sont au bord de l'explosion. En particulier les collègues des SIE qui hier à 10h devaient traiter 12 378 demandes de fonds de solidarité. Et sans doute pour les aider dans cette période des bugs continuels dans les e-contact sont à déplorer détériorant ainsi un peu plus leurs conditions de travail. M. le Directeur Régional, Solidaires Finances Publiques, vous alerte officiellement de la situation des agent.es des Finances Publiques de Paris et spécifiquement de celle des collègues des SIE qui ne sont pas loin aujourd'hui du burn-out et qui se sentent totalement abandonnés par leur direction.

Concernant l'ordre du jour de ce CTL :

Concernant les aménagements des horaires de fin d'année pour les SDE:

Depuis 2 ans désormais, la seule solution que vous avez trouvée pour réduire les comptes d'imputation provisoire (CIP) c'est la fermeture au public alors qu'en décembre et d'autant plus dans cette période de crise sanitaire, les usagers sont fort nombreux à se déplacer dans nos services. N'y a-t-il pas d'autres solutions ?

Une fois encore, aucun chiffre sur la charge de travail des collègues des SDE n'est donné (combien d'actes enregistrés dans chaque SDE, quel est l'état des stocks ?). Combien d'usagers reçus par chaque SDE ? Quel bilan tirez-vous de la mise en place de l'accueil de dépôt de Saint-Sulpice ? Quel est le montant des CIP sur Paris ? Quel objectif a été donné par la DG ?

Solidaires Finances Publiques , pour ce CTL, est allé rencontrer les collègues des 3 SDE et nous avons rencontré des agent.es au bord de l'explosion. Ils croulent sous le boulot, un certain nombre d'entre eux et d'entre elles sont en véritable souffrance. Et malheureusement au vu de leurs conditions de travail et de leur surcharge de travail, la majorité d'entre eux/elles considère la fermeture au public comme un ersatz de solution tout en sachant que cela n'est qu'illusoire et que cela ne répond en rien à

notre fonction première : celle de rendre service au public !

Concernant les relocalisations des activités

Pour ne rien vous cacher, M.le président, quand nous avons vu que ce point était à l'ordre du jour de ce CTL, nous nous sommes dits : enfin !

Après 1 an et demi d'attente, les agentes et les agents de Paris allaient connaître le sort réservé à leurs missions et donc à leur avenir tant professionnel que personnel.

Et là, comme depuis un an et demi, c'est une nouvelle fois, la douche froide. Mais en lisant votre fiche, c'est la colère qui a pris le pas. La colère devant votre mépris, la colère devant vos méthodes. Votre fiche, M.le président n'est qu'une fiche de propagande, pour nous « vendre » la destruction de notre réseau de proximité, en avançant des mensonges éhontés sur la volonté de développer notre réseau de proximité, de nous installer dans des communes attractives...

Votre fiche de propagande, M.président, n'a rien à faire dans un Comité technique Local digne de ce nom. Et cerise sur le gâteau, vous n'êtes même pas capables de nous donner des informations précises sur le premier service concerné par la délocalisation : le centre de gestion retraites . Vous n'êtes capable que de nous faire un copier-coller de l'information donnée aux organisations syndicales. En agissant ainsi vous insultez l'ensemble des collègues de Paris et plus spécifiquement les collègues du CGR qui attendent de vous des réponses précises. Devant votre silence l'ensemble des collègues du CGR de Paris ont tenu à vous faire part encore une fois de leur mécontentement, en signant collectivement une pétition que nous vous remettons ce jour.

Concernant les différentes fusions de services (PCE, SIP, SIE) au 1er janvier 2021 et 1er septembre 2021

Les élu.es de Solidaires Finances Publiques reviendront sur chaque fiche pour vous poser des questions précises. Mais d'ores et déjà quelques remarques :

- Nous regrettons que sur aucune fiche, la charge de travail des agent.es concerné.es par ces fusions ne soit indiquée. Pour nous, cela veut dire que le travail des collègues est totalement nié par la direction ce qui est un problème.

- Sur l'ensemble des fiches, il est indiqué que des réunions de concertations ont eu lieu avec les agent.es concerné.es par ces fusions. Or , nous constatons que cela n'est pas exact dans la majorité des cas. La direction confond toujours, un point d'information communiqué en fin de réunion de service avec une réunion de concertation, d'échanges avec l'ensemble des collègues qui pour Solidaires Finances Publiques sont les plus à mêmes de réfléchir à leurs futures organisations de travail.

- Comme vous le savez nous sommes totalement opposés à la fusion des services qui ne permettent que de cacher la misère des emplois par des arguties d'harmonisation de pratiques, d'optimisation de gestion et qui permettent avant tout de supprimer les postes vacants et les emplois. Et au vu de la crise sanitaire nous vous redemandons de suspendre vos projets.

- Dernière remarque : pourquoi le CTL n'est pas consulté sur le déménagement de la TP CHS et des EPL ? Pourquoi ne sommes nous pas consultés sur le déménagement des PCE et PCR 18ème sur Argonne qui doivent également avoir lieu en 2021 ?